



OBJECTIF

Sauveteur Secouriste du Travail

Version 1, du 23/02/2023



Prévention et premiers secours

Intervenir efficacement face une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

EN RÉSUMÉ

La formation "Initiale SST" est une formation réglementaire obligatoire visant à fournir aux stagiaires les compétences nécessaires pour porter secours à une personne en danger et prendre une part active à la prévention des risques dans l'entreprise.

Grâce à une méthode immersive combinant pratique, visuel et sensoriel, les participants acquerront les connaissances et les compétences indispensables pour réagir rapidement et efficacement dans des situations d'urgence. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements complémentaire ou un devis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- être capable de situer le cadre juridique de son intervention de SST.
- être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée.
- être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre.
- être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires.
- être capable d'effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre.
- être capable de contribuer la mise en oeuvre d'actions de prévention au profit de la Santé et Sécurité au Travail.
- être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées.



ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique, à chaud et à froid, selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS.

Délivrance du certificat sauveteur secouriste du travail à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat SST (modèle national). Valable 2 ans.

En cas d'échec : le candidat devra repasser et valider toutes les compétences lors d'une nouvelle session.

PUBLIC VISÉ

- Professionnel;
- Particulier âgé de plus de 16 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION :

1. Situer le cadre réglementaire de son intervention

Le rôle et les responsabilités du Sauveteur Secouriste du Travail.

- Les conséquences humaines, financières et réglementaires des risques dans l'entreprise.
- Les croyances et réalités entourant la santé et le travail.

2. Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.

- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3. Participer à l'évaluation des risques professionnels

- Le processus d'apparition des risques professionnels.
- Cibler et identifier les différents risques de son secteur professionnel.
- Repérer les situations à risques.
- Identifier les composantes d'une situation de travail à risque.
- Différencier les actions de prévention, de protection et de réparation.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4. Réaliser une protection adaptée et examiner la victime

Identifier et supprimer le danger.

- Les différents dégagements d'urgence.
- La conduite à tenir en cas d'alerte aux populations et d'attentats.
- Déceler une urgence vitale.

5. Alerter et faire alerter

- Connaître les numéros d'urgence.
- Connaître les acteurs des secours internes et externes son entreprise.
- Délivrer un message d'alerte adapté sur le fond et la forme.
- Décrire efficacement une situation d'accident.

6. Secourir la victime de manière appropriée

- Agir face à un saignement abondant, un étouffement.
- Agir face à un malaise.
- Agir face aux brûlures.
- Agir face à des douleurs empêchant certains mouvements.
- Agir face à des plaies sans saignement abondant.
- Agir face à une victime qui ne répond pas mais respire.
- Agir face à une victime qui ne répond pas et ne respire pas.

MOYEN ET SUPPORT PEDAGOGIQUES

Plan d'intervention SST - Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson) -Défibrillateur de formation. Remise de l'aide-mémoire SST de l'INRS.

Document remis en fin de formation : Remise de l'aide-mémoire SST de l'INRS.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Certificat avec formation de 7 heures tous les deux 2 ans pour maintenir et mettre à jour les compétences.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après réception du devis signé et du dossier complet reçu, au minimum, 3 semaines avant le début de la formation.

Nous sommes ouverts à l'accueil des personnes handicapées et nous nous engageons à étudier individuellement les possibilités pour chacune de suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

C.F.P - SAS- 66 avenue des champs Élysées -75 008 PARIS - RCS Paris 922 180 690 -APE :8559A

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation (extension Bilan de compétences)